

(voir fig. 1). Cette photographie, tirée actuellement au 1/5, anciennement au 1/7, est double, avons-nous dit : à gauche, l'individu est pris de profil, car c'est, dit M. BERTILLON, « le profil qui fixe la figure » ; à droite, il est de face, car « les personnes qui ont l'habitude de voir l'individu le voient surtout de face ou de 3/4. »

N^o 2961

Nom et prénoms : *Dupont Louis Joseph*

Surnoms et pseudonymes : *7070*

Né le *16 août 1876* à *Socaux* Cant. *du dit* dép. *Savoie*

Fils de *Jeanne Spicolas* de *Marie Sulte Dubas* Profession *camérier*

Antécédents *rien* Motif de la détention *Vol par salaire*

Marques particulières et cicatrices.

I. <i>cuir de 2 m a 2 c p p f a</i>	III. <i>cuir de 2 m a 2 c m b p r e f</i>
	<i>cuir de 2 m a 4 m m f</i>
II. <i>cuir de 3 m a 2 c p p f</i>	IV.
	V.
	VI.

Main gauche



Fig. 1. — Reproduction photographique d'une fiche alphabétique (Face).

Enfin on a soin de bien dégager les oreilles, car l'étude de la conformation de l'oreille joue un rôle très important dans l'identification.

Le service anthropométrique de Paris possède d'ailleurs un laboratoire des plus perfectionnés, et ses travaux sont à ce point de vue particulièrement remarquables.

Nous pourrions nous étendre longuement sur l'organisation pratique de ce service, décrire les ingénieux appareils qu'il possède, mais cela sortirait du cadre de cet article : qu'il nous suffise de rendre ici publiquement hommage à M. BERTILLON, l'éminent directeur du service anthropométrique de Paris.

Pour compléter ces courtes données sur la photographie anthropométrique, nous ajouterons qu'elle ne comporte — et c'est aisé à comprendre — aucune retouche.

La Fiche ainsi obtenue est dite *alphabétique* : il en est dressé un duplicata dit *anthropométrique*, dont nous allons saisir maintenant l'utilité.

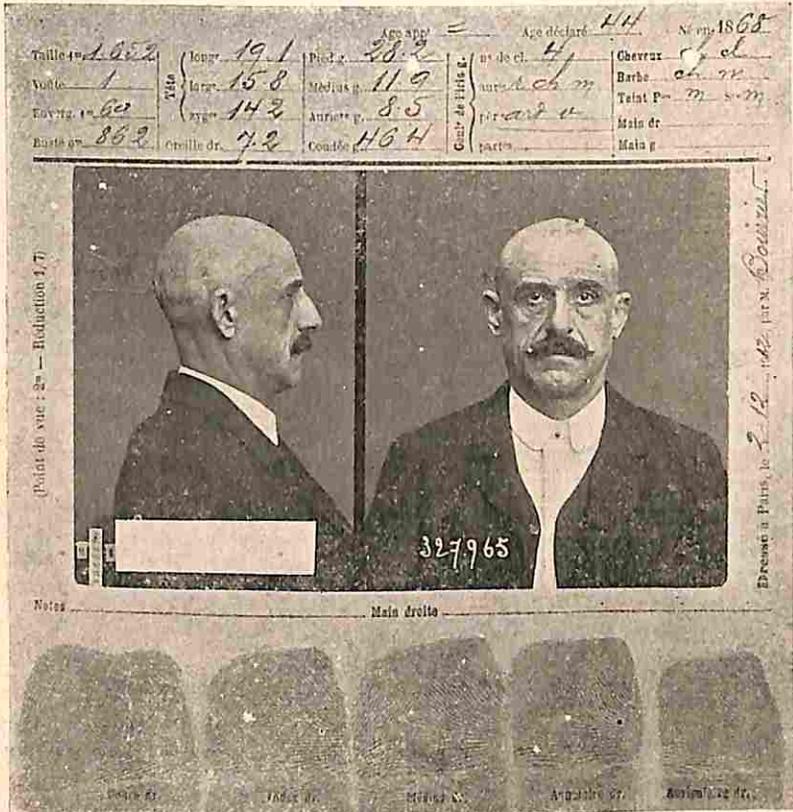


Fig. 2. — Reproduction photographique du verso de la même fiche (à gauche au lieu de Réduction 1/7 lire 1/5).

2° C'est en effet pour *classer* les fiches qu'il a été nécessaire de les établir à double exemplaire :

La classification *alphabétique*, permet d'avoir instantanément tous les renseignements nécessaires sur un individu dont on connaît le nom : cette classification est d'ailleurs établie d'après la *phonation*, et nom d'après l'orthographe du nom.

La classification *anthropométrique*, très ingénieuse, est établie principalement d'après les dimensions osseuses de l'individu. On en conçoit aisément l'utilité dans le cas d'un individu qui ne veut pas dire son nom ou en emprunte un faux.